

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Federated Hermes Sustainable European Equity Fund (le « Fonds ») un compartiment de Federated Hermes Investment Funds plc (la « Société ») Actions de Cap., Cat. L € (ISIN : IE00BBPV6512) Hermes Fund Managers Ireland Limited (le « Gestionnaire »)

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise à accroître la valeur de votre investissement sur une période de cinq années consécutives, tout en affichant une empreinte environnementale réduite par rapport à l'Indice de référence. Cette mesure repose sur des indicateurs relatifs au carbone, à l'eau et aux déchets.

Cependant, rien ne garantit que cet objectif sera atteint et votre capital est exposé à un risque.

Le Fonds consiste en un portefeuille diversifié géré activement qui investira au moins 80 % de sa valeur dans des actions de sociétés situées ou générant d'importants revenus en Europe.

Il peut également parfois investir dans d'autres instruments financiers, comme d'autres fonds, des Obligations notées ou non notées et des Instruments dérivés.

Le Gestionnaire d'investissement examinera la manière dont les sociétés tiennent compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). Les sociétés auront des caractéristiques ESG de haute qualité ou en amélioration. Le pourcentage d'émetteurs analysés sur le plan ESG dans le Fonds sera toujours compris entre 90 % et 100 %. Le Fonds aura une meilleure notation ESG que l'Indice de référence lorsque 20 % des titres les moins bien notés seront retirés de l'Indice de référence.

Le Fonds peut avoir recours à des emprunts sur une base limitée (jusqu'à maximum 10 % de la valeur du Fonds). L'effet de levier ne fait pas partie de la stratégie d'investissement du Fonds.

La devise de référence du Fonds est EUR mais ses investissements peuvent être libellés dans d'autres devises. Des instruments dérivés peuvent être utilisés

pour convertir la valeur de ces investissements en EUR.

L'indice de référence, à des fins de comparaison des performances et de l'empreinte environnementale uniquement, est l'indice MSCI Europe.

Vous pouvez acheter ou vendre des actions du Fonds lors de chaque jour ouvrable (sauf lors des jours fériés au Royaume-Uni et en Irlande).

Il s'agit d'une Classe d'actions de capitalisation. Votre part de tout revenu perçu sera réinvestie. Cela sera reflété dans la valeur de vos actions.

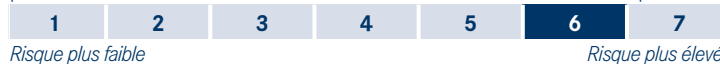
Définitions utiles

- **Obligations** : Titre de créance à revenu fixe (également appelé « **Crédit** ») pour lequel le Fonds consent un prêt à un gouvernement ou à une société qui se voit par conséquent tenu de rembourser un montant établi à l'acheteur de l'Obligation à une date future donnée. Le montant à rembourser comprend généralement le montant initial (le principal) plus les intérêts (coupons).
- **Instruments dérivés** : Investissements dont la valeur est liée à un ou plusieurs actifs sous-jacents.
- **Effet de levier** : Utilisation de différents instruments et montants empruntés augmentant l'exposition du Fonds à ses investissements, ce qui peut potentiellement augmenter les plus et moins-values d'investissement.
- **ESG** : Sigle pour les critères « Environnementaux, sociaux et de gouvernance ». Une société peut être évaluée sur la base de la gestion de ces critères.

Profil de risque et de rendement

Rendement généralement plus faible

Rendement généralement plus élevé



Risque plus faible

Risque plus élevé

Explication textuelle de l'indicateur et de ses principales limites :

La valeur des investissements et du revenu qu'ils génèrent peut augmenter aussi bien que diminuer et il est possible que vous ne récupériez pas le montant initialement investi.

- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Ceci reflète la volatilité du Fonds sur la base des fluctuations historiques des investissements sous-jacents.

Les risques particuliers non adéquatement pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

- **Risque actions** : La valeur des actions (telles que des parts d'une société) peut être affectée par l'évolution des marchés. Les autres facteurs déterminants sont notamment l'actualité politique et économique, les résultats de sociétés et les importantes opérations sur titres.

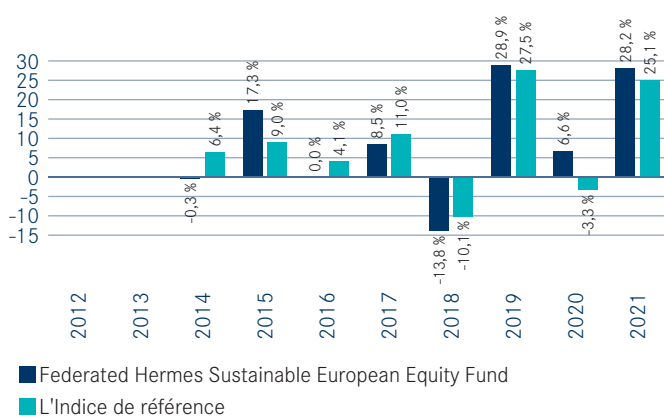
- **Risque lié aux marchés émergents** : La performance du Fonds peut dépendre du contexte économique sur les marchés émergents, qui comportent plus de risques que les marchés développés.
- **Risque de contrepartie** : Si des établissements qui fournissent des services de garde d'actifs, de dépôts ou de contrepartie d'instruments financiers dérivés du Fonds rencontrent des difficultés financières, le Fonds peut être exposé à des pertes financières.
- **Risque lié à l'effet de levier** : L'utilisation d'un effet de levier pourra entraîner de grandes fluctuations de la valeur nette d'inventaire du Fonds, amplifiant ainsi les gains ou les pertes.
- **Risque de liquidité** : Dans des conditions de marché difficiles, certains investissements du Fonds peuvent être plus difficiles à vendre au dernier cours coté du marché.
- **Risque lié au développement durable** : Le fonds possède des caractéristiques environnementales et/ou sociales et, par conséquent, peut présenter des performances différentes de celles d'autres fonds, dans la mesure où ses expositions reflètent ses critères de durabilité.
- **Risque opérationnel** : Les pertes potentielles découlant d'une erreur ou d'un manquement de la part de personnes, de systèmes, de contrôles/ protections ou de prestataires de services auxquels le Fonds fait appel.

Frais du fonds

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Sans objet
Frais de sortie	Sans objet
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,74%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Sans objet

Performances passées



Le montant des frais courants se fonde sur les charges comptabilisées au titre de l'exercice clos en 2021. Pour chaque exercice, le rapport de la Société donnera le montant exact des frais encourus. Ce montant peut varier dans le temps. Il exclut les coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Fonds acquitte des frais d'entrée/de sortie lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre organisme de placement collectif.

Les frais de recherche sont à la charge de Hermes Investment Management Limited.

Pour de plus amples informations sur les frais, consultez la section intitulée « Frais et Charges » du prospectus et du supplément du Fonds, disponibles à cette adresse : www.hermes-investment.com.

- Le Fonds a commencé à émettre des actions le 15 janvier 2010.
- L'investissement initial dans cette catégorie d'actions a eu lieu le 17 décembre 2013.
- La Classe d'actions et la performance de l'indice de référence sont calculées dans la devise de référence de la classe d'actions.
- Les dépenses générales du Fonds, dont les frais d'administration, de conservation et les jetons de présence des Administrateurs, ont été incluses dans ce calcul.
- Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- Depuis le 1er janvier 2020, l'indice de référence n'est plus l'indice FTSE All World Europe mais l'indice MSCI Europe.
- Le 28 octobre 2021, le Federated Hermes European Alpha Equity Fund a été converti dans le Federated Hermes Sustainable European Equity Fund. À compter de cette date, le Fonds a ajouté un objectif secondaire en plus de l'objectif de performance existant, à savoir disposer d'une empreinte environnementale réduite par rapport à l'Indice de référence.

Informations pratiques

- Dépositaire : Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited.
- L'Agent administratif est Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited, Georges Court, 54-62 Townsend Street, Dublin 2, Irlande. Tél. : (+ 353) 1 434 5002 / Fax : (+ 353) 1 531 8595. L'Agent administratif vous fournira toutes les autres informations utiles, ainsi que des copies du prospectus du Fonds et des derniers états financiers de la Société (en anglais et à titre gracieux). Ces informations sont également disponibles sur le site Internet de Federated Hermes à l'adresse suivante : www.hermes-investment.com.
- Le dernier cours des actions du Fonds sera disponible chaque jour ouvrable, pendant les heures normales d'ouverture, auprès du bureau de l'Agent administratif et sera publié quotidiennement sur le site internet suivant : www.hermes-investment.com. Veuillez contacter l'Agent administratif si vous souhaitez acheter, vendre ou échanger des actions. Vous pouvez échanger gratuitement des actions contre des actions d'une autre catégorie du Fonds, contre des actions de la même catégorie ou contre des actions d'une autre catégorie d'actions d'un autre compartiment si les Administrateurs l'autorisent. Veuillez vous référer à la rubrique « Échange » du prospectus et du supplément du Fonds.
- Des informations détaillées sur la Politique de rémunération et les Politiques durables du Gestionnaire sont disponibles sur la page relative aux politiques et déclarations à l'adresse <https://www.hermes-investment.com/ie/hermes-ireland-policies-and-disclosures>, notamment : (a) une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages ; et b) la politique et les déclarations relatives à la durabilité. Une version papier de ces politiques peut

être délivrée gratuitement et sur demande auprès de la Société et/ou du Gestionnaire.

- Avant le 26 juin 2020, Federated Hermes Sustainable European Equity Fund était appelé Hermes European Alpha Equity Fund.
- Avant le 1er juin 2021, la Catégorie L du Federated Hermes Sustainable European Equity Fund était appelée Catégorie S.
- Le Fonds est un compartiment de Federated Hermes Investment Funds plc, qui est un fonds à compartiments multiples, dont chaque compartiment assume une responsabilité distincte.
- Les actifs et passifs du Fonds sont en effet séparés de ceux des autres compartiments. Cela étant, le Gestionnaire constitue une entité juridique unique, qui peut exercer son activité ou posséder des actifs détenus en son nom ou être contestée dans d'autres juridictions ne reconnaissant pas nécessairement ce principe de séparation. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de la Société.
- La Société réside fiscalement en Irlande. La législation fiscale irlandaise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle d'un investisseur. La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Le Fonds et le Gestionnaire sont agréés en Irlande et réglementés par la Banque centrale d'Irlande.
- Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 9 mai 2022.